

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2010

Sous la présidence de Monsieur Antonio DE CARVALHO, Maire,

Etaient présents : MM.Eddie GERLE - Philippe PIERARD - Eric BREHAUX - Marie-Hélène GERVAIS - Frédéric GILLET - Eva GERLE - Corinne MARQUES DE MENDONCA - Marie-Madeleine BERTHEAU - Isabelle DE CARVALHO - Isabelle COVILLAULT - André JOLLIOT - Nathalie DESROUSSEAUX - Jacques ANTOINE - Jacqueline CHENON - René CHENON - Maria DE GOUVEIA - Isabelle MOUROT - Roger DAZY - Karine FOURNIVAL - Christian BEREZOUTSKY - Patricia PETIT - Pascal PINSARD - Yvelyne VERTUEUX - Mohammed BOUALLAGA./.

Excusés ayant donné pouvoir : M.Mornély LORRIER à Mme Isabelle DE CARVALHO - M.Frédéric DUVERGER à Mme Isabelle MOUROT./.

Absent : ./.

Monsieur le Maire constatant que le quorum est atteint, a ouvert la séance.

### 1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2010

Après avoir tenu compte de l'observation formulée, à savoir que les termes « caisse des écoles » ne sont pas appropriés et sont remplacés par « coopérative de l'école »,

Le Conseil Municipal **A APPROUVE A LA MAJORITE** (pour : 25 – abstention : 2 (Groupe de l'Opposition de Gauche : Patricia PETIT – Pascal PINSARD) le compte rendu du Conseil Municipal du 05 février 2010.

### 2. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal **A NOMME A L'UNANIMITE** Madame Marie-Madeleine BERTHEAU pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

### 3. APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 : COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

**CONFORMEMENT** au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire a exposé le compte rendu de la décision prise en vertu de l'article L.2122-22 depuis le dernier Conseil Municipal :

• **Décision N°001/2010** : Contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'Association Compagnie Sans Léopard pour l'organisation d'un spectacle chanté dans le cadre de la manifestation « Le Printemps des Poètes », le 19 mars 2010 à Brou sur Chantreine.

### 4. REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal **A APPROUVE A LA MAJORITE** (pour : 22 (dont 2 pouvoirs) contre : 5 (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALAGA) la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2009 comme suit :

**Section de fonctionnement – dépenses :**

- Compte 002 « Excédent antérieur de Fonctionnement reporté » : **62.030,07 €**

**Section d'investissement – dépenses :**

- Compte 001 « Solde d'exécution de la Section d'Investissement reporté » : **327.211,20 €**
- Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : **51.455,00 €**

### 5. AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil Municipal **A DECIDE A LA MAJORITE** (pour : 22 (dont 2 pouvoirs) contre : 5 (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALAGA) d'affecter le résultat de l'exercice 2009, comme suit :

**Section de fonctionnement – dépenses :**

- Compte 002 « Excédent antérieur de Fonctionnement reporté » : **62.030,07 €**

**Section d'investissement – dépenses :**

- Compte 001 « Solde d'exécution de la Section d'Investissement reporté » : **327.211,20 €**
- Compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé » : **51.455,00 €**

### 6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil Municipal **A LA MAJORITE** (pour : 22 (dont 2 pouvoirs) contre : 5 (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : Mohammed BOUALAGA) :

• **ADOpte** le Budget Primitif pour l'année 2010, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

• SECTION FONCTIONNEMENT :	<b>5.443.369,00 €</b>
• SECTION INVESTISSEMENT :	<b>860.370,00 €</b>

**LE BUDGET PRIMITIF 2010 GLOBAL S'ELEVE A 6.303.739,00 €**

### 7. VOTE DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal **A APPROUVE A LA MAJORITE** (pour : 21 (dont 2 pouvoirs) contre : 4 (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX) le montant et le versement des subventions aux associations conformément au tableau annexé.

## 8. VOTE DU TAUX DES 3 TAXES POUR L'EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal A **APPROUVE A LA MAJORITE (Pour : 22** (dont 2 pouvoirs) - **contre : 5** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : M.Mohammed BOUALLAGA) le taux des 3 taxes communales pour l'année 2010 ainsi que suit :

- 2 -

- **TAXE D'HABITATION** : 26,97%
- **TAXE FONCIER BATI** : 36,63%
- **TAXE FONCIERE NON BATI** : 82,35%

## 9. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU FONDS DEPARTEMENTAL ECOLE AUPRES DU CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE POUR L'EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal A **LA MAJORITE (Pour : 22** (dont 2 pouvoirs) - **contre : 4** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX) et **abstention : 1** (Liste Nouvel Elan Citoyen : M.Mohammed BOUALLAGA) :

- A **ADOPTÉ** les projets d'investissement dans les écoles pouvant faire l'objet d'un financement auprès du Département dans le cadre du Fonds Départemental Ecole pour l'année 2010 ;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Département pour le versement d'une subvention dans le cadre du Fonds Départemental Ecole ;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondants.

## 10. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT POUR L'ANNEE 2010

Le Conseil Municipal A **LA MAJORITE (Pour : 22** (dont 2 pouvoirs) - **contre : 4** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX) – **abstention : 1** (Liste Nouvel Elan Citoyen : M.Mohammed BOUALLAGA) :

- A **APPROUVE** les projets et plan de financement faisant l'objet d'une demande de subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipelement pour l'année 2010 ;
- A **SOLLICITE** l'Etat pour le versement d'une subvention dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipelement pour l'année 2010 ;
- A **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toute démarche nécessaire et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

## 11. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal A **ADOPTÉ A LA MAJORITE (Pour : 22** (dont 2 pouvoirs) - **contre : 5** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : M.Mohammed BOUALLAGA) le règlement intérieur du conseil municipal.

- 3 -

## 12. TARIF BROCANTE POUR L'EXERCICE 2010

Le Conseil Municipal A **FIXE A L'UNANIMITE** les tarifs suivants à compter de l'année 2010, soit :

- **TARIF BREUILLOIS POUR 2 ML** : 9,00 €
- **TARIF EXTERIEURS POUR 2 ML** : 15,00 €
- **TARIF PROFESSIONNELS POUR 2 ML** : 30,00 €

## 13. AVIS DE LA COMMUNE SUR LA DEMANDE D'ADHESION AU SEDIF DES COMMUNES DE BOULOGNE-BILLANCOURT, SEVRES ET DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VERSAILLES GRAND PARC (VGP) POUR LES COMMUNES DE BIEVRES, JOUY-EN-JOSAS, LES LOGES-EN-JOSAS ET VIROFLAY

Le Conseil Municipal A **DONNE A L'UNANIMITE** un avis favorable pour l'adhésion des communes de Boulogne-Billancourt et Sèvres, et de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc (VGP), pour les communes de Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas et Viroflay, au SEDIF.

## 14. APPROBATION DU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET RANDONNEE SOUMIS PAR LE CONSEIL GENERAL DE SEINE ET MARNE

Le Conseil Municipal A **LA MAJORITE (Pour : 23** (dont 2 pouvoirs) – **abstention : 4** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal PINSARD – Yvelyne VERTUEUX) :

- A **EMIS** un avis favorable au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ;
- A **ACCEPTE** l'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, des chemins ruraux.

## 15. RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR ASSURER LA SECURITE LORS DE LA TRAVERSEE DES ENFANTS AVENUE JEAN JAURES AUX ABORDS DE L'ECOLE PRIMAIRE JEAN JAURES.

Le Conseil Municipal A **LA MAJORITE (Pour : 22** (dont 2 pouvoirs) - **contre : 5** (Groupe de l'opposition de gauche : Christian BEREZOUTSKY – Patricia PETIT – Pascal

PINSARD – Yvelyne VERTUEUX et Liste Nouvel Elan Citoyen : M.Mohammed BOUALLAGA) A **APPROUVE** la décision :

- de créer 6 postes d'agents non titulaires dénommés «agent point école» assurant la traversée de l'avenue Jean Jaurès aux abords de l'école primaire Jean Jaurès, recrutés sur l'année scolaire et assermentés par le Tribunal d'instance de Lagny sur Marne.
- dire que les crédits pour le paiement de ces salaires sont ouverts.

- 4 -

**16. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA CLE DANS LE CADRE DU SAGE  
« MARNE CONFLUENCE »**

Le Conseil Municipal A **DESIGNE A LA MAJORITE** Monsieur Frédéric GILLET comme représentant de la Commune au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Marne Confluence ».

**17. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DE L'ECOLE  
DE MUSIQUE DE BROU SUR CHANTEREINE.**

Le Conseil Municipal A **DESIGNE A LA MAJORITE** Madame Isabelle COVILLAULT comme représentant de la Commune au sein du Conseil d'Etablissement de l'école de Musique de Brou sur Chantereine.

**18. DESIGNATION D'UN REFERENT SECURITE ROUTIERE.**

Le Conseil Municipal A **DESIGNE A LA MAJORITE** Monsieur Frédéric DUVERGER comme élu référent sécurité routière de la Commune de Brou sur Chantereine.

**19. QUESTIONS DIVERSES**

La séance est levée à 22h30.

- 5 -